

La **collecte des eaux usées et pluviales** se fait via deux réseaux distincts, pour mieux gérer la quantité et la qualité :

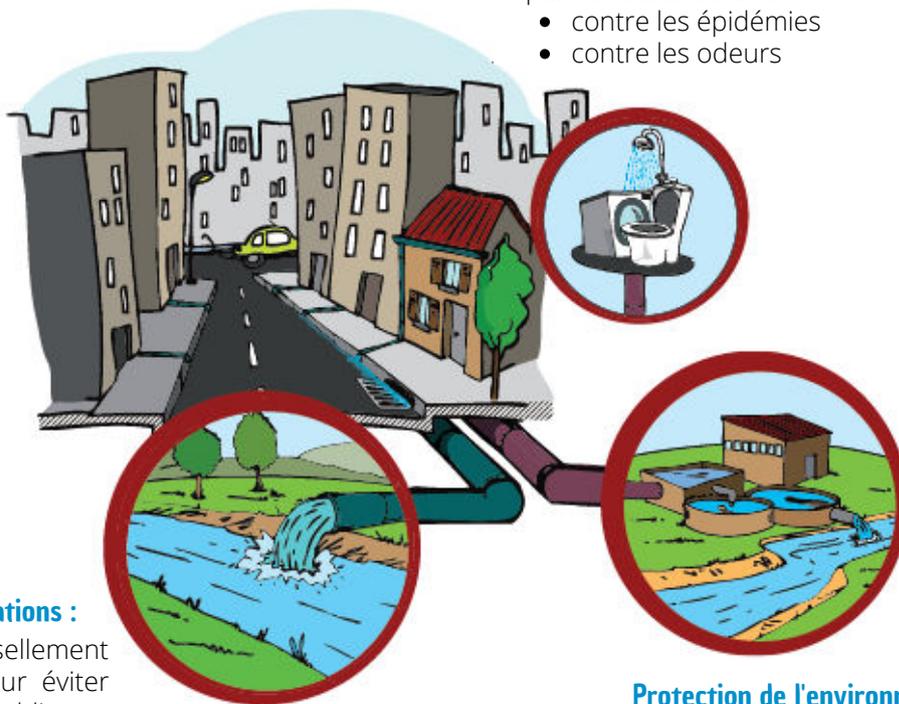
- **Le réseau d'eaux usées reprend les eaux ménagères** de chaque habitation jusqu'à la station d'épuration.
- **Le réseau d'eaux pluviales** via des avaloirs et des canalisations, collecte les eaux de pluie jusqu'au milieu naturel.

Les objectifs de protection sont : sanitaire, contre les inondations et en faveur de l'environnement.

Protection sanitaire :

Évacuer rapidement les eaux usées, sans stagnation, sans risque pour les personnes chargées de l'exploitation des ouvrages, permet aussi de lutter :

- contre les épidémies
- contre les odeurs



Protection contre les inondations :

Évacuer les eaux de ruissellement vers le milieu naturel pour éviter l'inondation des voies publiques, des caves et des sous-sols.

Protection de l'environnement :

Traiter l'eau avant de la rejeter permet de préserver la faune et la flore.

Nous devons donc éviter que nos mauvais gestes n'engendrent de **lourds dysfonctionnements** des installations collectives d'assainissement. En effet, les déchets que nous rejetons peuvent boucher les réseaux, colmater les pompes et polluer les rivières, générant des interventions et des investissements : donc des dépenses supplémentaires.

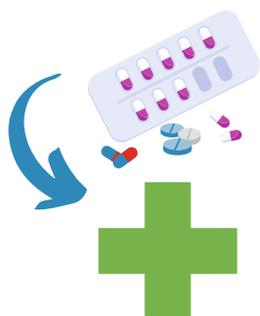
Conséquence : une augmentation de la part assainissement du prix de l'eau et donc une augmentation de votre budget d'eau.

À LA MAISON : JE RESPECTE LES CONSIGNES

Pour protéger le réseau d'eaux usées



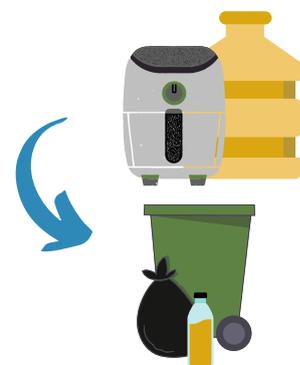
Je ne jette que le papier toilette dans mes WC. Les toilettes ne sont pas des **poubelles** !



Je ne jette pas mes médicaments périmés ou non utilisés dans mon évier. Je les ramène à la **pharmacie** !



Je favorise les produits **biodégradables, respectueux de l'environnement**, y compris pour mes travaux de bricolage !



Je ne verse pas mes huiles de friture dans l'évier. Je mets mon huile dans une bouteille en plastique que je jette avec mes **déchets ménagers**.

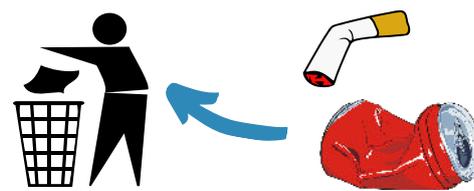
Le réseau d'eaux usées n'est pas une poubelle ! Jeter n'importe quoi dans les canalisations, c'est risquer d'engorger le réseau et empêcher le bon fonctionnement de la station d'épuration

DANS LA RUE AUSSI, J'AGIS EN RESPONSABLE !

Pour protéger le réseau d'eaux pluviales et le milieu naturel



Jeter un déchet par terre ou dans les avaloirs, c'est comme jeter un déchet directement dans la rivière.



Les **avaloirs** d'eaux pluviales sont reliés à la rivière ! Les mégots, sac à crotte et autres déchets doivent être jetés à la **poubelle** ou **déposés en déchetterie** !

Informations

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de l'eau :
> <https://eau.grandreims.fr>

Vous pouvez y consulter notre règlement d'assainissement.

Pour maîtriser votre budget eau en consommant responsable, vous pouvez consulter la fiche pratique "les bons gestes consommation".



Je ne lave pas ma voiture dans la rue ou sur un parking et je n'y fais pas la vidange.

Je vais dans une **station de lavage** et chez le **garagiste** !



Je ne lave pas mes outils à grande eau vers le caniveau. Je mets en place un **système de filtration pour récupérer le béton**.